



**HAL**  
open science

## Lutte de territoire dans le parc national de Dartmoor

Marie Méténier

► **To cite this version:**

Marie Méténier. Lutte de territoire dans le parc national de Dartmoor : Quand les nouvelles arènes médiatiques financent le conflit juridique. CIST2018 - Représenter les territoires / Representing territories, Collège international des sciences territoriales (CIST), Mar 2018, Rouen, France. pp.22-27. hal-01854379

**HAL Id: hal-01854379**

**<https://hal.science/hal-01854379>**

Submitted on 6 Aug 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Lutte de territoire dans le parc national de Dartmoor Quand les nouvelles arènes médiatiques financent le conflit juridique**

### **AUTEURE**

Marie MÉTÉNIER

### **RÉSUMÉ**

Le parc national de Dartmoor en Angleterre fait l'objet depuis près de 17 ans d'une lutte opposant les membres d'une communauté composée d'adultes et d'enfants (la Steward Woodland Community), dont l'objectif est de vivre conformément aux principes du développement durable à travers des pratiques comme la permaculture, à l'autorité gestionnaire du parc national ainsi qu'aux locaux qui s'opposent fermement à l'installation à perpétuité de cette communauté dans une parcelle boisée dont ils sont pourtant propriétaires. Si ce conflit environnemental semble classique dans l'arène que constitue bien souvent les espaces protégés, c'est bien la joute médiatique, mobilisant tous les nouveaux outils de communication et de mobilisation qui en ont fait un cas emblématique. Si dans un premier temps le conflit médiatique a entraîné la création de représentations territoriales conflictuelles, au fil des étapes juridiques c'est bien la remise en question des objectifs même des parcs nationaux en Angleterre qui s'est dessinée.

### **MOTS CLÉS**

Lutte environnementale, représentations, communication, parc national, Angleterre

### **ABSTRACT**

For seventeen year, Dartmoor National Park has been the theatre of a conflict between members of a small community, who have tried to live in a sustainable way in a wood they have bought, and the Dartmoor National Park Authority, which is the planning authority to whom local people have addressed complaints against the permanent settlement of the community. Hence it seems to be a classical environmental conflict which usually takes place in protected areas; the range of digital tools used for this media battle has made this case of the Steward Woodland Community an example in England. In order to raise money, new tools of communication and mobilisations have contributed to create new territory's contentious representations through the legal process and finally, it is the wider question of what should be the purposes of National Parks in England. Should they support sustainable initiatives or should they stick to the law and the rules already fixed? Once a precedent is pronounced, it could be difficult to go back.

### **KEYWORDS**

Environmental conflict, Representations, Communication, National park, England

### **INTRODUCTION**

Depuis près de 17 ans, le parc national de Dartmoor en Angleterre est l'arène d'une bataille que les gestionnaires du parc et la Steward Woodland Community se livrent sur le terrain de la légalité mais aussi dans des sphères où les nouveaux outils médiatiques sont largement mobilisés. Alors que la lutte juridique arrive à son terme, la question du devenir de la Steward Community et de son éviction prévue pour décembre 2017 se pose avec plus de vigueur.

Cette affaire devenue emblématique en Angleterre est venue réinterroger les objectifs des parcs nationaux anglais créés en 1951. Au-delà de la possibilité pour une communauté de s'installer sur une parcelle lui appartenant en propre pour tenter d'y vivre selon un mode de vie alternatif, c'est bien la fonction progressiste ou non des espaces protégés dans ce pays qui a été interrogée. Cette recherche, réalisée dans le cadre d'une bourse de doctorat obtenue pour 2015-2018 afin d'interroger la gentrification des espaces protégés en Angleterre, a pour objectif plus général d'interroger les espaces protégés en tant qu'interfaces géo-légales. S'il est possible pour une personne privée d'acquérir la propriété d'une parcelle boisée dans un parc national, le fait qu'une communauté d'individus puisse s'y installer de manière permanente soulève des conflits tant juridiques que géopolitiques faisant de la Steward Woodland un symbole de lutte environnementale locale. Partir des stratégies mises en place par la communauté permettra de venir interroger leurs intérêts, leurs objectifs et leurs moyens d'actions notamment leur politique de communication, la construction d'alliances et de réseaux, les manifestations organisées et les actions juridiques entreprises (Subra, 2016). De leur action a découlé une bataille juridique au cours de laquelle les rapports de force et les représentations ont été redéfinis pour aboutir récemment à la décision juridique finale. Cette affaire a permis de soulever des interrogations juridiquement et socialement importantes : dans quelle mesure est-il possible de restreindre le droit de propriété d'une personne privée pour répondre aux objectifs de l'espace protégé ? Pourquoi la rigidité de la mise en œuvre des règles juridiques l'a emporté sur une démarche environnementale progressiste dans un parc national, espace que l'on pourrait considérer comme privilégié pour ce genre d'initiatives ? Au-delà de la stricte application des réglementations dans un parc national, quelles sont et seront les conséquences sociales de l'éviction de 20 individus installés depuis plus de 10 ans ? Malgré son rôle en tant que partie adverse dans ce conflit, quelles solutions le parc national de Dartmoor envisage-t-il pour pallier à l'éviction d'adultes et d'enfants en période hivernale ?

Le parc national de Dartmoor est donc le théâtre d'une lutte environnementale (1) qui a été progressivement construite et menée par des acteurs qui ont pu mobiliser, au fur et à mesure des progrès technologiques, de nouveaux outils médiatiques ayant permis de renforcer et d'asseoir leurs stratégies (2) pour financer le conflit juridique et tenter d'obtenir une légitimité légale de leur action (3).

## **1. LE PARC NATIONAL DE DARTMOOR, TERRITOIRE DE LUTTE ENVIRONNEMENTALE**

Le parc national de Dartmoor est situé dans le Sud-Ouest de l'Angleterre, plus exactement dans le comté du Devon. Suite à l'entrée en vigueur du National Park and Access to the Countryside Act de 1949, Dartmoor fut un des premiers parcs nationaux à être désigné en 1951 en Angleterre. Pour beaucoup, Dartmoor symbolise le dernier espace de *wilderness* dans un pays où l'impact anthropique a dès le début du XX<sup>e</sup> siècle conduit le gouvernement britannique à constater que le concept des parcs nationaux américains ne serait pas transposable sur ce territoire. L'omniprésence dans tous ces espaces des activités humaines conduisit à la création de parcs nationaux où la protection de la nature serait nécessairement associée au développement humain. Progressiste voire avant-gardiste dans les années 50 (Blunden & Curry, 1989), l'efficacité de la mise en œuvre des objectifs des parcs nationaux fut au fil des années décriée par les chercheurs s'interrogeant sur leur caractère artificiel (MacEwen & MacEwen, 1982). Si des questions comme l'exploitation des gaz de schiste mobilisent à l'échelle nationale, d'autres points de tensions plus localisés viennent remettre en cause les fondements des parcs nationaux anglais. Dartmoor se singularise par l'influence et

la proximité géographique de Totness, une ville « en transition » au sein de laquelle naissent et se diffusent de nombreuses initiatives alternatives liées au développement durable. Parmi ces initiatives, la diffusion de modes de vie alternatifs et le développement de formes d'agricultures durables comme la permaculture ont séduit de nouvelles populations désireuses d'expérimenter d'autres modes d'habiter.

C'est le cas de la Steward Woodland Community, composée de 12 adultes et de 9 enfants, qui en 2000 acheta une parcelle boisée dans le parc national de Dartmoor à proximité de la petite ville de Moretonhampstead. Les membres de la communauté, d'origines sociales et géographiques diverses, partageaient tous le même idéal d'une vie alternative dans un espace naturel au sein duquel ils tenteraient de limiter leur empreinte écologique et s'inscriraient dans une logique de développement durable. Pour ce faire, ils construisirent des logements écoresponsables, et entreprirent une exploitation raisonnée du bois en aménageant des espaces destinés à la mise en place de permacultures. Le conflit fut déclenché par les plaintes des habitants résidant à proximité du bois qui contestèrent l'installation d'une communauté sans autorisation d'urbanisme conforme délivrée par l'autorité du parc national. La Steward Woodland déposa donc une demande rétroactive d'autorisation d'urbanisme en novembre 2000 auprès des gestionnaires du parc national. Le parc national refusa d'accorder l'autorisation sollicitée au motif que le bois bénéficiait d'un statut particulier en application la section 3 du Wildlife and Countryside Act de 1981, ce bois ayant été également désigné par la Forestry Commission et Natural England comme un boisement ancien et semi-naturel. La communauté fit donc appel de cette décision et obtint de l'inspecteur d'urbanisme une autorisation temporaire en 2002. Au terme de cette période, la Steward Woodland réitéra la procédure pour obtenir une autorisation d'urbanisme définitive et une fois de plus n'obtint qu'une permission temporaire en appel. Des permissions temporaires lui furent délivrées, dont la dernière expira en juin 2014. Dérouler le fil des étapes du combat législatif est important pour comprendre l'évolution de la stratégie de communication de la Steward Woodland Community.

## **2. LA LUTTE S'ORGANISE : MOBILISATION D'UNE DIVERSITÉ D'OUTILS**

Cette partie est consacrée au décryptage des outils mis en œuvre à l'occasion de la lutte menée par la Steward Woodland Community ainsi qu'à une réflexion autour de la mobilisation et de l'interprétation de ces données. Pour mener à bien cette recherche, une enquête qualitative a été réalisée en avril 2016, mai et octobre 2017, combinant des entretiens semi-directifs avec les différents protagonistes du conflit, de l'observation participante et de la prospection d'archives. C'est tout d'abord au hasard des rencontres, ainsi qu'en étant attentive aux marqueurs spatiaux spécifiques à un parc national anglais, que je découvris, par hasard, la Steward Woodland Community. Par hasard, car quiconque emprunte la route menant de Lustleigh à Moretonhampstead dans le parc national serait bien en peine de deviner qu'arriver à un pont, prendre une petite route sur la droite amène à découvrir le Steward Wood et la communauté qui y habite... Une lutte environnementale qui pourrait presque passer inaperçue.

Très tôt, la question de la Steward Woodland Community intervint naturellement dans les 80 entretiens semi-directifs réalisés dans le parc national. Tantôt sujet principal suscitant de vives réactions de soutien ou de rejet, tantôt sujet effleuré permettant néanmoins d'attester de la diffusion de l'affaire à l'intérieur des frontières du parc, la lutte menée par la Steward Woodland contre le parc national revenait de manière récurrente. Ce n'est qu'à la fin de la première période de recherche que je pus me rendre sur le site dont l'accès restait rigoureusement

encadré, la visite du site n'étant possible qu'en prenant contact avec la communauté. Cela fut l'occasion de recueillir des matériaux importants et de les confronter aux autres entretiens obtenus précédemment.

Réalisés sur deux ans, les entretiens récoltés n'ont finalement été réalisés qu'au terme de l'échelle temporelle du conflit entre les acteurs. C'est pourquoi, afin d'étayer et d'aborder avec rigueur une étude de cas dont la temporalité dépasse les temps de recherche du doctorat, d'autres sources ont été investiguées. L'affaire a été traitée dans des médias traditionnels tels que des journaux quotidiens, locaux et nationaux (*The Guardian*, *Morning West*) dans lesquels plusieurs des personnes interrogées sur le terrain ont publié, permettant de confronter des articles de presse et des données d'entretien semi-directifs.

L'exploration des *soft data* (Severo & Romele, 2015) a permis de prendre la mesure du conflit de manière *inclusive* et de comprendre les moyens d'actions mise en œuvre par la communauté pour diffuser leur action. Quel étaient les objectifs de la Steward Woodland en faisant connaître son existence à un plus large public ? La réponse est simple, il était de lever les fonds nécessaires au financement de l'action juridique. Or pour lever ces fonds, la communauté a joué sur les représentations liées à ses actions pour faire basculer l'opinion publique en sa faveur (Subra, 2016). L'analyse des traces numériques telles que son blog et sa page Facebook a permis de saisir l'ampleur de la mobilisation organisée et de comprendre ses stratégies de communication.

Il était aussi indispensable de prendre en compte la diversité des expressions de toutes les parties en présence. Pour ce faire, des entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès des membres de l'autorité du parc national, des élus locaux, ainsi qu'auprès de la population locale aux origines des premières plaintes. Lors des entretiens avec les gestionnaires, j'ai constaté qu'une distinction fondamentale s'opérait entre d'un côté la fonction occupée et de l'autre l'avis personnel que pouvait avoir la personne interrogée. Un tel constat permet également de venir relativiser la vision souvent trop manichéenne dans ce genre de conflits. De plus, les outils numériques proposés par l'autorité gestionnaire, telle une application relative aux autorisations d'urbanismes dans laquelle l'ensemble des pièces du dossier ont été enregistrées depuis 2015, sont venus enrichir le corpus constitué pour cette étude.

L'objectif est donc d'analyser l'ensemble de ces données numériques dans le but de dégager les lignes de forces du conflit et d'en faire émerger des représentations territoriales divergentes (Comby *et al.*, 2010 ; Subra, 2016).

### **3. NE PAS CRÉER DE PRÉCÉDENT :**

#### **LA REMISE EN QUESTION DES OBJECTIFS DES PARCS NATIONAUX ANGLAIS**

Afin d'obtenir une autorisation permanente, la Steward Woodland Community a donc tenté, à travers l'utilisation des nouvelles arènes médiatiques, de sensibiliser l'opinion publique en diffusant son combat au-delà des cercles militants mais surtout de lever des fonds pour remporter une bataille juridique longue et coûteuse. Selon un rapport de la Commission européenne, les coûts d'accès à la justice en Angleterre sont parmi les plus élevés d'Europe et, si la ratification de la Convention d'Aarhus sur l'accès à la justice en matière environnementale a permis de faire progresser cette problématique, les coûts restent néanmoins dans bien des cas prohibitifs. Or dans celui de la Steward Woodland Community, seulement 2 des adultes présents (sur 20) possédaient un emploi (une enseignante en maternelle et un ingénieur

informaticien employés à Moretonhampsted). C'est donc pour des raisons pragmatiques que les membres de la communauté ont décidé d'investir les nouvelles sphères d'expressions. Pour ce faire, ils ont mobilisé un certain nombre d'images et de textes ayant aboutis à la création de représentations territoriales conflictuelles faisant du cas de la Steward Community un cas emblématique et un combat déterminant pour le cas des parcs nationaux anglais. Le droit anglais est fondé sur un système juridique de common law où la règle du précédent est fondamentale. Le cas de la Steward Woodland Community, dans son combat pour faire reconnaître son droit de vivre dans ce bois de manière soutenable, posait donc une question bien plus symbolique et litigieuse pour l'ensemble des parcs nationaux : si l'autorisation est donnée à une communauté d'une vingtaine d'individus de s'installer et de vivre dans un bois tout en obtenant l'autorisation d'édifier des constructions reconnues comme légales, selon la règle du précédent, rien n'empêcherait de nombreuses autres communautés de tenter de reproduire l'expérience en acquérant d'autres parcelles, dans Dartmoor mais également dans d'autres parcs nationaux. Derrière la lutte environnementale de la Steward Woodland Community, c'est donc également la légitimité du contrôle du territoire par l'autorité gestionnaire du parc national qui était en question (Subra, 2016).

La rencontre des personnes présentes lors des trois journées d'enquête publique, étape finale qui s'est tenue le 26 avril 2016, a permis de montrer que des cas similaires de communautés avaient été autorisées dans les Areas of Outstanding Natural Beauty, espaces protégés de second rang dans lesquels le gestionnaire n'a pas de compétences coercitives en matière d'urbanisme. Leur présence fut un témoignage précieux de la diffusion spatiale de l'action de la Steward Community à l'échelle du Sud-Ouest de l'Angleterre. À cet occasion, un court entretien avec la personne clé propriétaire du bois litigieux permit d'obtenir la réponse à une question que je me posais dès mon arrivée : « mais pourquoi avez-vous choisi de vous installer dans un parc national tout en sachant très bien que les règles en matière d'urbanisme seraient beaucoup plus strictes et que votre projet avait beaucoup moins de chances d'aboutir ? ». Sans détours il me répondit « car le combat et la victoire n'en sont que plus beaux... ».

S'il y eut combat, il n'y eut pas nécessairement victoire à l'issue de l'ultime appel devant le ministère de l'Environnement. En juillet 2017, l'inspecteur décida de refuser l'appel formé par la Steward Woodland Community. Dès lors, les questions de la remise en état du site et de l'éviction de la communauté d'ici décembre ont été posées. Une période de recherche prévue pour la fin décembre permettra de suivre l'aboutissement de cette bataille. Paradoxalement, les derniers matériaux relevés ont montré la nécessité de relativiser la vision manichéenne du conflit. Derrière la rigidité des règles juridiques et la fonction des membres de l'autorité du parc national se dévoilait une réelle volonté de trouver des solutions rapides pour anticiper en amont l'éviction de familles en plein hiver.

## **CONCLUSION**

À travers la mobilisation des nouveaux outils numériques, les luttes de territoires se diffusent et transcendent les conflits d'usages liés une portion d'espace appropriée par un groupe social pour satisfaire ses besoins (Le Berre, 1995) pour susciter de nouveaux débats et, si ce n'est faire évoluer, au moins questionner les représentations territoriales.

## **RÉFÉRENCES**

Blunden J., Curry N., 1990, *A people's charter. Forty Years of the National Parks and Access to the Countryside Act*, London, HMSO/Hodder and Stoughton.

Comby E., Le Lay Y. F., Merchez L., Tabarly S., 2010, « Visages médiatiques du barrage des Trois-Gorges : l'analyse statistique des données textuelles en géographie », *Géococonfluences* [en ligne : [geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/etpays/Chine/ChineScient7.htm](http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/etpays/Chine/ChineScient7.htm)].

Le Berre M., 1995, « Territoires », in A. Bailly, R. Ferras et D. Pumain (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Économica.

MacEwen A., MacEwen M., 1982, *National parks: conservation or cosmetics?*, London, Allen & Unwin.

Severo M., Romele A. (dir.), 2015, *Traces numériques et territoires*, Paris, Presses des Mines [en ligne : [www.gis-cist.fr/portfolio/traces-numeriques-et-territoires](http://www.gis-cist.fr/portfolio/traces-numeriques-et-territoires)].

Subra Ph., 2016, *Géopolitique locale. Territoires, acteurs, conflits*, Paris, Armand Colin.

## **L'AUTEURE**

**Marie Méténier**

Université de Limoges – GEOLAB

[marie.metenier@unilim.fr](mailto:marie.metenier@unilim.fr)